GL063 LA GESTION DE L'ÉTAT DES LIEUX DE SORTIE ET SON TRAITEMENT

Nouveau décret et grilles de vétusté proposées

OBJECTIF(S)

• Maîtriser le traitement d'un état des lieux de sortie après sa réalisation et avant la partie comptable (études de cas), comprendre les impacts pour le bailleur et le maintien de son patrimoine et anticiper les problèmes qui peuvent se poser avec le locataire

NIVEAU & PUBLIC

SPÉCIALISATION

Gestionnaires de biens

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 8 heures)
Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique Quiz d'évaluation finale
Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board
Il est demandé de venir avec un exemplaire d'EDL entrant-sortant. Une calculatrice, un stylo fluo
Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en gérance locative
Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT
Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

INTRODUCTION

Ce sujet n'a pas pour but d'exposer comment faire un état des lieux de sortie mais d'en mesurer tous les enjeux, tant juridiques que relationnels, après sa réalisation jusqu'au décompte de sortie

I - L'ÉTAT DES LIEUX DE SORTIE : PREMIÈRE SOURCE DE CONTENTIEUX EN GESTION LOCATIVE

- Rappel du cadre juridique des edl
- Lecture du décret du 30 mars 2016 sur les modalités d'établissement des EDL
- Analyse des principales sources de conflits à travers des cas réels et pratiques

II - CHIFFRAGE

- L'EDL de sortie descriptif et vocabulaire appropriés
- Notion d'usure et d'usage
- Les dégradations, transformations
- Répartitions locatives au départ du locataire

III - LA VÉTUSTÉ

- Définition selon décret
- Accords collectifs sur la notion de vétusté
- Grille de vétusté : choix et utilisation

IV - EXERCICES DE CHIFFRAGE AVEC CAS PRATIQUES

V - LE PRÉ-ÉTAT DES LIEUX

- Les enjeux, les préconisations, l'anticipation des travaux

Programme accessible aux personnes en situation de handicap

Formation professionnelle FNAIM 2022 - Ce document est la propriété de l'ESI. Reproduction interdite.